L'Association française de droit de la santé à été crée en 1982 **pour étudier** dans son ensemble et sous ses différents aspects
le droit de la santé
.

Cette association compte **200 membres** venant d'horizons très divers. Universitaires (Juristes de droit public et privé, professeurs de facultés de santé), des professionnels de la santé, des membres de la justice, de l'administration, du Barreau, directeurs d'établissements…

L'Association française de droit de la santé **organise plusieurs fois par an des colloques** à Paris et dans les grandes villes de province, et elle
publie aussi ses travaux
sous forme de communications plusieurs fois par an.

L'AFDS décerne tout les deux ans **un prix de thèse de doctorat** et **un prix de mémoire master** . Un **nouveau prix** vient d'être créé, il sera destiné à
récompenser un ouvrage ou une œuvre remarquable en droit de la santé
. Sur demande, une manifestation consacré au droit de la santé peut obtenir le Label de l'AFDS, si celle-ci est jugé digne d'intérêt.

http://www.afds.fr/